

## Système de monoculture

### de canne à sucre

Code DEPHY : ARR0250

#### Identification générale

Rotation	Type de sol	Région
Aucune Monoculture de canne à sucre (cycle de 5 à 7 ans)	Andique pérhydraté	Saint Benoit – Île de la Réunion

Ce système de culture est économe et performant au vu de son IFT total qui correspond à la moitié de celui du groupe.

Des interventions de désherbage sont réalisées dès que possible pendant le déroulement de la campagne sucrière pour maîtriser l'enherbement des parcelles. La petite surface en canne à sucre permet un désherbage manuel fréquent.

#### Éléments de contexte

Potentiel de rendement	Atouts / Contraintes	SAU Exploitation	UTH Exploitation	Ateliers présents
90 t/ha	Sol filtrant, présence de cailloux en surface	5,5 ha	1,2	Canne à sucre, vanille, verger de litchis

#### Résumé des traits du système de culture

Traits du système de culture			IFT
Surface	1,8 ha (33% de la SAU de l'exploitation)		
Rotation	Monoculture de canne à sucre (pas de rotation) avec 2 types de conduites : conduite implantation (année 1), conduite successive (année 2 à 5)		
Stratégies principales	Renouvellement des souches de canne tous les 5 ans en moyenne Combinaison de lutte chimique et physique (désherbage)		
Protection / Adventices	Lutte chimique précoce au fur et à mesure de l'avancement de la récolte et physique (désherbage manuel)		H : 0,95
Protection / Maladies, Ravageurs, Verse	Canne à sucre	Raticide une fois par mois de mars à septembre Lutte biologique contre le ver blanc à la plantation avec le Beauveria (champignon) (une fois par cycle de 5 à 7 ans)	HH : 1
IFT (IFT moyen du groupe DEPHY)	Total	Herbicides (H)	Hors-Herbicide (HH)
	2,15 (4,93)	0,95 (3,75)	1,2 (1,18)

## Système de culture pratiqué

Cultures		Canne à sucre : conduite implantation (année 1)	Canne à sucre : conduite successive (année 2 à 5)
Interventions			
Travail du sol Préparation Faux semis		Enlèvement paille Passage disque lourd Sillonnage et amendement de fond	/
Semis et variété		Semis de la variété R570 à 10 t/ha	/
Lutte / Adventices	Chimique	Dès plantation, application d'un pré-levée au pulvérisateur à dos	Dès récolte, application d'un pré-levée 15 jours après récolte, puis réalisation d'un second passage trois semaines après la première application
	Physique	Désherbage manuel si apparition d'adventices résistantes aux herbicides	
Lutte / Maladies	Chimique	/	/
Lutte / Insectes	Chimique	/	/
	Biologique	Beauveria (champignon)	/
Lutte / Autres	Chimique	Raticide	
Fertilisation		180 uN, 70 uP, 300 uK	
Irrigation		/	/
Récolte/ gestion des résidus		Récolte manuelle sur une période de 6 mois entre juillet et début décembre. Les choux (tête de canne) sont laissés au champ.	
Rendement		72 t/ha	72 t/ha

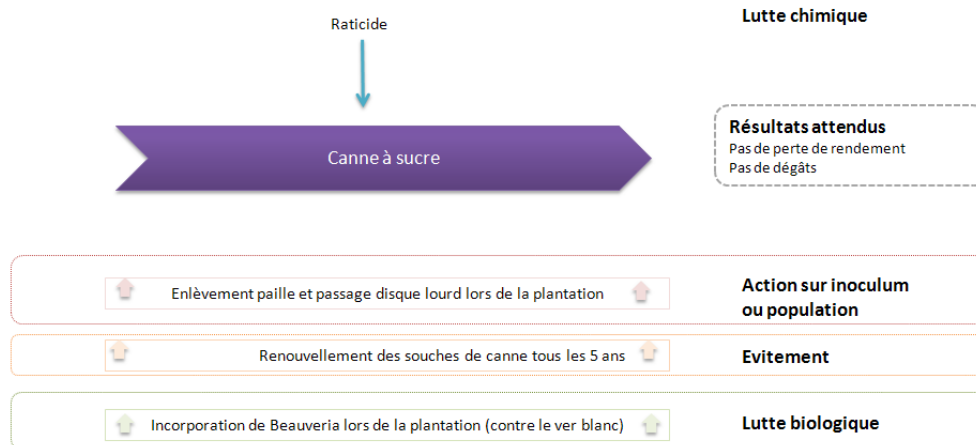
uN : unités azote ; uP : unités phosphore ; uK : unités potassium

Les variétés et produits commerciaux ne sont cités qu'à titre informatif (source : agriculteur).

## Systeme de culture decisionnel

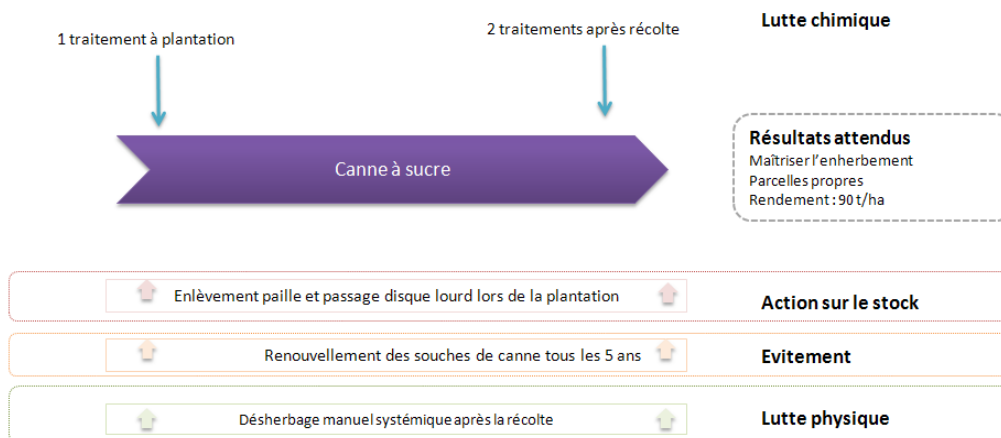
### Schéma decisionnel de gestion des maladies, des ravageurs et de la verse

	Canne à sucre
Maladies/Ravageurs attendus	Rats, ver blanc
Résultats attendus par l'agriculteur	Pas de perte de rendement, pas de dégâts



### Schéma decisionnel de gestion des adventices

	Canne à sucre
Adventices attendues	Monocotylédones et dicotylédones
Résultats attendus par l'agriculteur	Atteindre une marge satisfaisante, pas de perte de rendement, aucune tolérance de la présence d'adventice
	90 t/ha



## Performances du système de culture

Indicateur	Unité	Moyenne sur le système de culture
IFT Total		<b>2,15</b>
IFT Herbicides		<b>0,95</b>
IFT Hors herbicides		<b>1,2</b>
Produit brut	€/ha	<b>6476</b>
Charges phytos	€/ha	<b>83</b>
Temps de travail	h/ha	<b>24</b>

## Commentaires libres de l'ingénieur réseau

Le désherbage manuel est important car le temps de passage dans les parcelles est important.

Ce système de culture est très consommateur de main d'œuvre sur le poste désherbage.

Le binage et le sarclage mécanique n'est pas possible sur ce type de sol car la présence de cailloux et le volume de pailles (choux de canne) laissé au champ après récolte est trop important.

Cette exploitation est en cours de conversion biologique pour la production de vanille.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto